

# réflexions

par Achim Steiner, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Directeur exécutif du PNUE et Marco Gonzalez, Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone

C'était en 1987. L'Union soviétique lançait la station spatiale Mir, la population mondiale atteignait le seuil des cinq milliards; Oscar Arias Sanchez remportait le Prix Nobel de la paix et « Graceland » de Paul Simon était élu disque de l'année. Mais l'événement de l'année fut sans doute l'adoption par les pays du monde du Protocole de Montréal devant permettre de réparer et protéger la couche protectrice d'ozone de la Terre.

Ce traité est probablement à ce jour l'accord environnemental qui a donné les meilleurs résultats. Il engendre des connaissances scientifiques et déploie des fonds pour aider les pays en développement à éliminer les substances chimiques destructrices d'ozone comme les chlorofluorocarbones (CFC) et les halons. Mais son impact dépasse le domaine de la santé publique car il fait plus que nous protéger de l'excès de rayons solaires ultraviolets.

Il est clair aujourd'hui que comme les substances qui appauvrissent l'ozone sont aussi souvent des gaz à effet de serre puissants, le traité a également épargné à la planète et ses habitants un réchauffement bien plus grave encore. Il est avant tout un symbole, celui de la capacité des pays à oublier leurs différends et à faire cause commune sous l'égide des Nations Unies lorsqu'ils sont confrontés à une menace mondiale.

Cette édition de « Notre Planète » célèbre le vingtième anniversaire du Protocole et les réalisations passées, actuelles et peut-être aussi futures de ceux qui ont fait son succès. Réalisations futures car bien que 95 % des substances qu'il réglemente aient été éliminées, les 5 % restants peuvent se révéler problématiques. Il faut s'en débarrasser pour que la couche d'ozone puisse se reconstituer complètement.

Par ailleurs, certaines substances chimiques nocives pour l'ozone font de plus en plus souvent l'objet d'usages qui ne relèvent pas du traité. On peut citer comme exemple le bromure de méthyle qui n'est pas utilisé comme pesticide réglementé mais comme produit de fumigation actuellement non réglementé, appliqué sur des palettes en bois servant aux expéditions internationales.

Le PNUE commença à se mobiliser en 1977 pour répondre à l'inquiétude croissante suscitée par le lien entre les CFC et les dommages causés à la couche protectrice d'ozone. L'impulsion majeure vint de la découverte par l'Institut de recherche « British Antarctic Survey » d'un trou dans l'ozone au-dessus de l'Antarctique. Fait remarquable, une fois acceptés les résultats des études scientifiques, les gouvernements se mirent rapidement d'accord sur les dispositions du traité. Un autre élément tout aussi déterminant fut la rapidité avec laquelle les industriels fournirent et utilisèrent des produits de remplacement, dès l'instant où des preuves irréfutables leur furent fournies.

Le PNUE encourage les pratiques respectueuses de l'environnement au niveau mondial et dans ses propres activités. Cette revue est imprimée sur du papier 100 % recyclé, en utilisant des encres d'origine végétale et d'autres pratiques respectueuses de l'environnement. Notre politique de distribution a pour objectif de réduire l'empreinte carbone du PNUE.



Le Fonds multilatéral, qui a accordé aux pays en développement plus de 1,3 milliard de dollars pour leurs programmes d'élimination progressive, est une autre clé du succès. Cet été, la Chine a fermé cinq usines, se donnant ainsi deux ans et demi d'avance par rapport à 2010, la date limite fixée pour l'élimination des CFC et halons dans les pays en développement.

Les gouvernements, réunis à Montréal en septembre pour les célébrations, auront à relever un défi de taille : accroître la contribution du traité à la lutte contre le changement climatique. Des scientifiques néerlandais et américains estiment qu'en 2010, l'élimination des CFC et autres substances qui appauvrissent la couche d'ozone permettra d'éviter chaque année l'équivalent de 11 gigatonnes de dioxyde de carbone. Cela ne représente cependant qu'une réduction d'une gigatonne par rapport aux seuils de 1990, fixée par le Protocole de Kyoto, ou de deux gigatonnes par rapport à ce qu'auraient été les niveaux de 2010 si on avait laissé s'accroître les émissions de façon incontrôlée.

Selon ces experts, une plus large contribution est possible car certaines substances chimiques de remplacement des CFC, comme les HCFC et les HFC, ont également des effets sur le changement climatique. Ils estiment qu'en associant l'élimination accélérée, l'introduction de produits moins dangereux pour le climat et certaines modifications relativement minimales dans les pratiques industrielles on parviendrait à réduire l'équivalent d'un peu plus d'une gigatonne supplémentaire de dioxyde de carbone.

Nous ne sommes donc pas encore arrivés au dernier chapitre de l'histoire du Protocole de Montréal. Il reste beaucoup à faire et des avantages plus importants doivent être récoltés. Mais on peut d'ores et déjà se réjouir des progrès considérables accomplis sur la voie du rétablissement de la couche d'ozone. Les experts ont calculé que sans les décisions prises il y a 20 ans, les quantités atmosphériques de substances qui appauvrissent l'ozone auraient été multipliées par dix en 2050, ce qui aurait entraîné 20 millions de cas supplémentaires de cancer de la peau et 130 millions de cas supplémentaires de cataracte, sans parler des dommages infligés au système immunitaire de l'homme, aux espèces sauvages et à l'agriculture. Il faut absolument veiller à ce que ce succès se poursuive.

Photo de couverture © Franck Boston/istockphoto. Ce numéro de Notre Planète est consacré à l'opération lancée il y a 20 ans pour préserver la couche d'ozone, bouclier qui protège la planète contre les dangers du rayonnement ultraviolet. Dans l'esprit de beaucoup de gens, la campagne d'élimination des gaz destructeurs de la couche d'ozone menée dans le cadre du Protocole de Montréal se résume à un symbole : la bombe aérosol. Mais le succès de ce traité a surtout montré que les problèmes mondiaux d'environnement pouvaient être résolus par un engagement planétaire. Comme le soulignent nos auteurs, ceci vaut également pour le changement climatique, défi majeur de notre temps.